

Collecte des déchets. Enfin des solutions pour Casablanca

95% des investissements des deux sociétés délégataires devraient intervenir durant les 6 prochains mois afin de changer radicalement l'image de la ville. La police administrative, qui entrera en service le 4 juillet, aura une vocation dissuasive.

Younes Bennajah
y.bennajah@leseco.ma

L'effet mobilisateur des nouveaux cahiers des charges a été, mardi, au centre de la cérémonie de lancement des nouveaux contrats avec les deux délégataires chargés de la collecte et du traitement des déchets ménagers. Que ce soit pour l'autorité de tutelle, le conseil de la ville ou la SDL chargée de l'environnement, il n'y a qu'un seul mot d'ordre: tourner la page de la gestion écoulée. Pour le wali de la région Casablanca-Settat, Saïd Ahmidouch, c'est une obligation de résultat qui pèse actuellement dans les rapports contractuels entre l'autorité délégante et les deux sociétés. «Des leçons ont été tirées de la gestion passée», a indiqué Ahmidouch qui a insisté sur les réalisations durant cette étape de lancement des missions des deux délégataires, Averda et Derichebourg. La gestion de la période transitoire, qui a débuté en mars dernier, a permis aux différentes parties de se préparer au début d'application des nouvelles clauses «rédigées selon de nouvelles modalités», affirme le wali. Les nouveaux cahiers des charges s'articulent autour de trois grands axes. Outre la collecte nocturne des déchets, l'usage des NTIC pour le suivi des engins sera le 2^e pilier du contrôle qui sera exercé, sans oublier l'entrée en service de la police administrative, prévue le 4 juillet, qui aura la charge de traquer les contravenants. Le principal souci demeure la forte adhésion des Casablancais pour ne pas sombrer dans la logique de la sanction, mais aussi la sensibilisation des habitants à leurs nouveaux devoirs afin d'éviter la dégradation de l'environnement de la ville.

982 MDH à débloquer annuellement
«Pour les délégataires, la princi-



pal obligation qui découle des contrats concerne la mobilisation de 982 MDH dont 95% doivent être investis durant les 6 prochains mois», indique le maire de la ville, Abdelaziz El Amari. Les deux sociétés auront la lourde tâche de changer radicalement l'image des quartiers et des boulevards au sein de 8 préfectures durant le démarrage de leurs missions. Le conseil de la ville s'est, quant à lui, engagé à débloquer annuellement 932 MDH pour le service de la propreté. «Même si le poids de cette dotation se fera sentir, l'approche participative qui a prévalu durant la préparation



Les cahiers des charges ont fixé plusieurs normes de collecte, avec une focalisation sur les zones les plus exposées à la pollution ménagère.

de cette nouvelle génération de contrats permettra de tourner la page de la gestion précédente», ajoute El Amari. En principe, les deux sociétés devront attendre quelques jours de plus avant le démarrage officiel des contrats, selon plusieurs élus de la ville, de même que chaque préfecture aura son propre mode de suivi étant donné que les contrats élaborés «tiennent compte des spécificités de chaque préfecture», notent-ils. Concernant l'épineuse question du suivi, les élus comptent énormément sur les évaluations périodiques qui devront être faites, essentiellement le rendement des outils de contrôle qui seront testés pour la première fois. Les cahiers des charges élaborés ont, eux, fixé plusieurs normes de collecte qui devraient impacter positivement la ville, avec une focalisation sur les zones les plus exposées à la pollution ménagère. À noter que le vote unanime des élus de la ville est perçu comme un gage de réussite de la nouvelle délégation, dans l'attente de voir comment lesdits élus mobiliseront les dotations qui seront allouées durant la durée des contrats, soit 7 ans.